

Ecole maternelle Léonard De Vinci
2 ter, rue Jacques Kablé
94130 Nogent-sur-Marne
Tel : 01.48.71.65.40

**Procès-verbal du conseil d'école
Vendredi 25 mars 2021 - début de séance 18h**

Présents :

- Mesdames Delannet et Carrière représentantes de la mairie
- Les parents élus de la PEEP
- L'équipe enseignante

Absence de Madame Mazel remplacée par Madame Fesko depuis le 27 Janvier.
Rappel de l'accident de Madame Mazel et de l'impact sur le moral de l'équipe et de ses élèves.

1) Protocole sanitaire allégé au niveau 1 depuis le lundi 14 mars

De nouvelles dispositions relatives au protocole sanitaire :

- Le niveau vert du protocole s'applique à l'ensemble des écoles et établissements.
- Le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire mais pas interdit : les personnels et les élèves qui souhaitent conserver le masque sont autorisés à le faire. Le port du masque ne peut pas être imposé.
- Fin des restrictions pour les activités physiques et sportives.
- Fin de la limitation des brassages, il est cependant recommandé dans un premier temps de limiter les brassages trop importants notamment pendant les temps de restauration et de récréation.
- Le port du masque reste obligatoire à partir de 6 ans dans les transports, cette règle s'applique aux voyages et sorties scolaires.

Allègement des mesures liées au dépistage :

Les élèves, comme les personnels ne **doivent réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2** au lieu de trois auparavant (J0, J2 et J4)

- **La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests n'est plus exigée** pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires. Cette mesure de simplification s'applique immédiatement.

Ces nouvelles mesures n'excluent pas le maintien des gestes barrières, notamment la distanciation physique, le lavage régulier des mains, l'aération régulière et la désinfection régulière des locaux.

Les familles s'engagent à communiquer les cas positifs au directeur d'école et à appliquer les mesures d'isolement qui s'imposent.

Le directeur informe par courrier les familles des élèves cas contacts.

Les élèves ayant contracté le covid dans un délai inférieur à 2 mois sont soulagés du protocole de dépistage.

En période 3, le niveau du protocole sanitaire était au niveau 3, ce qui imposait une limitation du brassage des élèves et donc une fermeture de classe en cas d'absence non remplacée de l'enseignant.

Comme demandé par la fédération de parents, voici le nombre de jours de fermeture de classe : 26 jours.

2) Travaux

Dans les sanitaires enfants du rez-de-chaussée et du -2, remplacement des fontaines.
Changement d'un urinoir défectueux au -1.

Nous reformulons notre demande concernant le savon en mousse pour remplacer le savon liquide responsable d'accidents sur sol glissant et des difficultés de rinçage énoncées par les ATSEM.

Installation dans les classes de 4 capteurs mobiles de CO2 depuis janvier.
La mairie annonce le changement du portail de l'école cet été.

3) Coopérative scolaire

Solde le 31.08 : 1 437.66€

L'adhésion à l'OCCE coûte 422 € et couvre l'assurance scolaire.

1 000€ ont été engagés dans l'achat de jeux mathématiques en lien avec le projet d'école 2021-2024. Constitution d'une malle pédagogique de jeux mathématiques.

La coopérative scolaire alimentée par deux éléments : les appels aux dons, deux par an et la vente des photos.

Le 1^{er} appel aux dons a rapporté 4 284 €

La vente des photos a rapporté 1 032 € à l'école (30% de la vente totale)

La vente fraternelles maternelles-élémentaires est revenue cette année à l'école élémentaire.

Le 2^{ème} appel aux dons est estimé à 2 500 €

Utilisation des fonds :

- Partage de 370€/ classe pour du petit matériel spécifique aux projets de classe
- Financement du spectacle à la scène Watteau en janvier pour l'ensemble des élèves
- Prestation d'un intervenant cirque une semaine en janvier : 1 500€
- Achats de matériel de sport : malle cirque + vélos
- Investissement de 1 000€ dans l'achat de 3 vidéos-projecteurs et enceintes en lien avec le projet d'école dans le domaine de la maîtrise de la langue.
- Achats des bonnets de piscine des GS
- Prise en charge des places de cinéma dans le cadre de « maternelle et cinéma » pour l'ensemble des élèves.

Le 2^{ème} appel aux dons servira à :

- La constitution de malles musicales
- L'achat d'albums travaillés dans le cadre du projet d'école
- L'achat de matériel de jardinage
- La participation aux sorties de fin d'année

4) Communication aux parents-professeurs

La remise des livrets du 1^{er} semestre s'est organisée sous forme de rendez-vous téléphoniques parent-professeur.

Un point d'étape a été fait en décembre pour les élèves de PS. Le livret de réussite sera remis en fin d'année.

Pour les MS et GS les rendez-vous se sont échelonnés sur les 2 semaines de février.

Les rendez-vous ont duré entre 10 à 20 minutes. Toutes les familles ont été contactées.

5) Projet d'école

Le projet d'école a été rédigé l'an dernier et court jusqu'en 2022.

Il est constitué de 3 axes travaillés sur l'ensemble de cycle.

- Maîtrise de la langue : dominante « vocabulaire » :
Objectif : Renforcer l'aisance de l'expression orale
- Mathématiques : dominante « résolution de problèmes » :
Objectif : Susciter des questionnements mathématiques à travers des activités de la vie quotidienne
- Climat scolaire : Faire attention à soi, faire attention aux autres
Objectif : Développer une attitude coopérative et responsable

Aménagement et fonctionnement en classes double-niveaux PS/GS

Vocabulaire :

- Utilisation des guides Narramus, exploitation d'albums communs où l'objectif est de verbaliser l'histoire et d'enrichir son lexique en se mettant à la place des personnages.
- Travail sur la polysémie des mots : « les sacs à mots », constitution d'un livret individuel de sacs à mots comme objet de passation avec le CP.

Mathématiques :

- Instaurer des temps officiels de jeux de société et de stratégie pour développer : attention, concentration, entraide et collaboration.

Climat scolaire :

- Bénéfices du fonctionnement en double-niveaux
- Volet secourisme remis à l'an prochain
- Mise en place de projets fédérateurs : semaine du cirque, maternelle et cinéma

6) Rentrée 2022

Les mesures de carte scolaire n'indiquent pas de fermeture ni d'ouverture de classe.

Prévision d'une rentrée 2022 à 7 classes.

Les familles des futurs PS inscrivent leur enfant en mairie depuis janvier.

Les familles des futurs CP reçoivent un courrier avec un coupon à renvoyer.

Les directrices d'école maternelle de la ville se sont accordées pour le texte suivant à destination des familles :

"En fonction des contraintes sanitaires, une réunion d'information devrait se tenir dans l'école de votre enfant au cours de la première quinzaine de juin.

Date et horaire vous seront communiqués fin mai."

Chiffres annoncés par la mairie pour la rentrée 2022 :
54 PS, 68 MS, 62 GS.

L'équipe enseignante va faire prochainement le point sur les départs recensés auprès des familles pour la rentrée 2022.

Les chiffres annoncés sont donc indicatifs.

7) Festivités et projet de cycle

- Spectacle en décembre de Monsieur Cirque financé par la municipalité.
Une représentation par niveau : 3 au total.
- Décoration du hall et des escaliers sur le thème de l'hiver et de Léo Lionni
- Participation de l'école au projet artistique départemental « Maternelle et cinéma », 3 projections au cinéma Royal Palace de la ville.
- Janvier confection d'une couronne par élève
- Journée déguisée le mardi 5 avril
- Sorties de fin d'année à la ferme de Saint Hilliers

Céline Israël
*Directrice école maternelle
Léonard De Vinci
2 ter rue Jacques Kablé
94 130 Nogent-sur-Marne
01 48 71 65 40*